

LEGAL FLASH

L'AI Act enfin adopté !

ADOPTION LE 13 MARS 2024 DE L'AI ACT

- L'**Artificial Intelligence Act** (AI Act) est le nom du Règlement européen visant à réguler le secteur de l'intelligence artificielle, premier cadre juridique au monde créé en matière d'IA
- Ce texte vise à
 - ✓ Prévenir les dérives des systèmes d'intelligence artificielle
 - ✓ Garantir et stimuler l'innovation au sein de l'Union européenne
- Plusieurs dates d'application prévues en fonction des mesures, allant de six mois après la date d'entrée en vigueur à trente-six mois, la date d'entrée en vigueur n'étant pas encore définie



QUI EST CONCERNÉ ?

- **Les fournisseurs d'IA** = « celui qui développe ou fait développer un système d'IA en vue de le mettre sur le marché ou de le mettre en service sous son propre nom ou sa propre marque, à titre onéreux ou gratuit »
- **Les systèmes d'IA** = « un logiciel développé au moyen d'approches fondées sur l'apprentissage, la logique et les connaissances ou sur les statistiques et qui peut, pour un ensemble de données défini par l'homme, générer des résultats tels que des contenus, des prédictions, des recommandations ou des décisions influençant les environnements avec lesquels il interagit »
- **Les utilisateurs d'IA** = « toute personne physique ou morale, autorité publique, agence ou autre organisme utilisant sous sa propre autorité un système d'IA, sauf lorsque ce système est utilisé dans le cadre d'une activité personnelle à caractère non professionnel »
- **Exception** : les IA conçues dans un but de recherche / les composants d'IA fournis dans le cadre de licences gratuites et open source



QUELLES OBLIGATIONS ?

- Elles sont fonction de la **catégorie de risques** à laquelle le système d'IA appartient
 - ✓ Risque inacceptable (interdiction) – haut risque (nombreuses obligations) – risque limité (peu d'obligations) - risque minimal (très peu d'obligations)
- Pour le **fournisseur** :
 - ✓ **Garantir une IA sûre et robuste** techniquement et la qualité des données
 - ✓ Mettre en place des **mesures d'évaluation et atténuation des risques**
 - ✓ Garantir **la transparence** de son système d'IA et mettre à disposition une **notice** pour les utilisateurs
 - ✓ Assurer que son système d'IA fonctionne de manière à être **contrôlé par l'humain**
- Pour l'**utilisateur**, les obligations sont importantes lorsque le système d'IA utilisé est à **haut risque**, notamment
 - ✓ Pour l'IA générant des **contenus d'hypertrucage** : il faut indiquer que le contenu a été généré artificiellement

